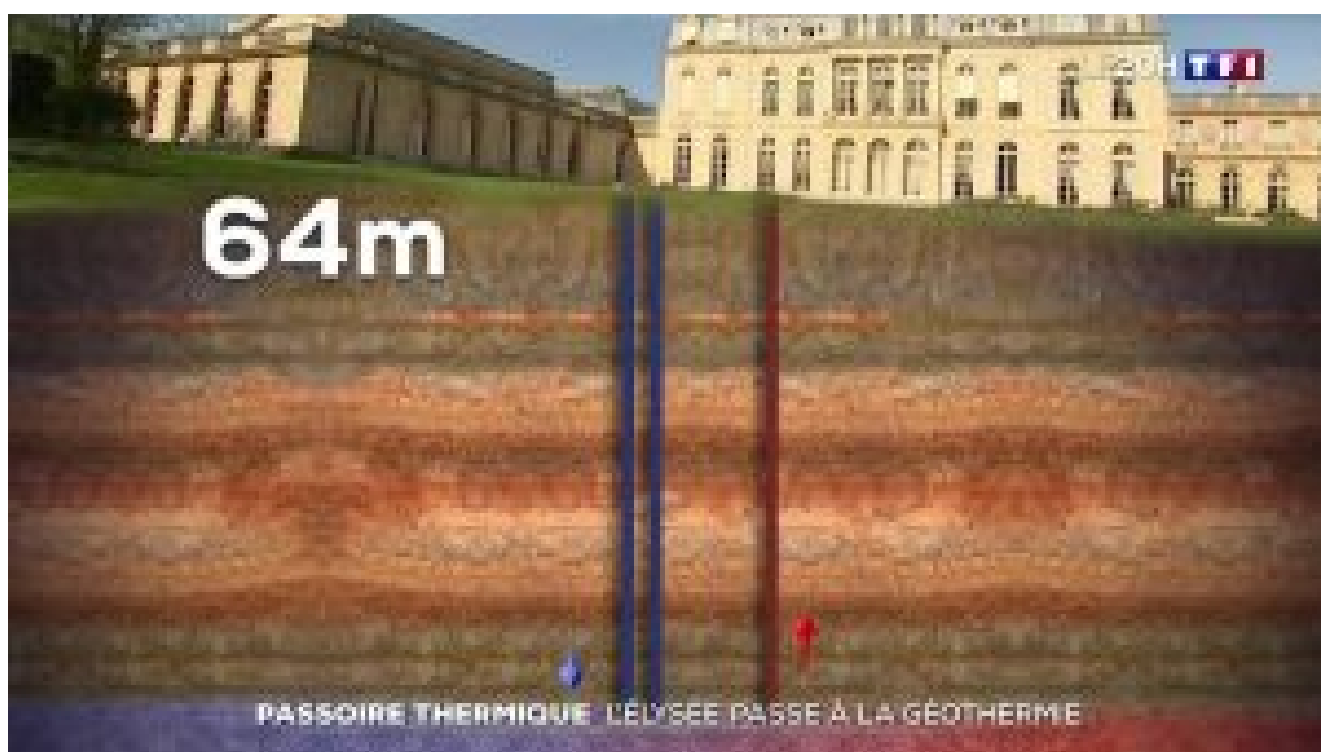
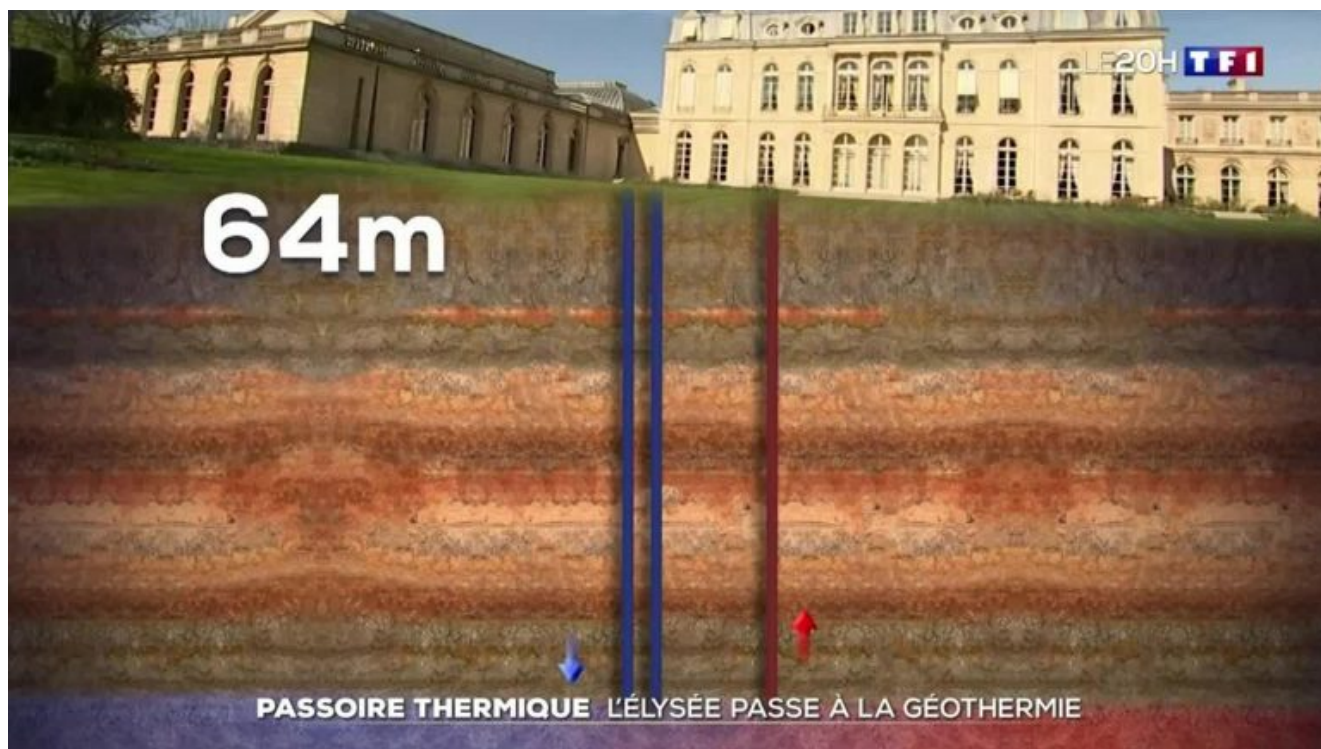


Les chaudières à gaz interdites... Mais pas pour l'Elysée !

écrit par Jean-Paul Saint-Marc | 27 juillet 2023



L'Elysée a particulièrement communiqué sur son passage à géothermie...

De l'eau dans le gaz pour l'Elysée

Avec l'écologie punitive, particulièrement infondée pour le commun des Français, ceux qui n'ont rien des bobos amateurs de tourisme en avion et autres croisières sur géants des mers, l'Etat compte imposer des dispositifs toujours plus contraignants...

Et cerise sur le gâteau l'Elysée lui-même contrevient à cette future interdiction... programmée !

Comme vous le savez, je suis un tenant du réchauffement climatique, mais particulièrement hostile aux règles absurdes et coûteuses imposées aux français qui sont pour fort peu dans le réchauffement, donc aux modalités économiques et industrielles prises par ce gouvernement d'hypocrites...*

**** : contrairement à nos prétendus amis allemands que ménage Minus, ne parlons même pas des Chinois et des US, et que dire des pays arabes comme on a pu le voir pour la coupe du monde de foot !***

Un exemple peu évoqué qui me révolte, l'idéologie et la politique mondialiste à la manoeuvre lors de la destruction du gazoduc Nord Stream : guère de réactions de nos politiques – écolo-dingos particulièrement – fort probablement organisée par les USA, les grands bénéficières de l'opération. Outre couper l'Europe du gaz russe, ce fut la libération une masse énorme de méthane (CH₄) dans l'atmosphère, un gaz bien plus calorifère que le gaz carbonique (CO₂)...

UFC QUE CHOISIR à la pointe de la contestation : analyse.

Interdiction des chaudières à gaz

Le gouvernement pourrait pénaliser 40 % des ménages !

Publié le : 06/06/2023

Le 22 mai dernier, malgré des démentis récents, le Premier ministre a affirmé que le gouvernement allait interdire l'installation des chaudières à gaz dans l'existant. Une catastrophe pour le pouvoir d'achat* de 4 foyers sur 10, sans même que la réduction des émissions de CO₂ ne soit au rendez-vous.

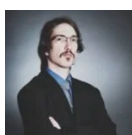
** : outre le pouvoir d'achat, les atteintes à la liberté individuelle en puissance ce dont Que Choisir n'a pas pour objet (A lier à Linky qui permet tout contrôle instantané, voire commande extérieure de l'usage de l'énergie).*

La suite sur le site de UFC QUE CHOISIR en lien.

Polémique : l'Élysée s'offre une chaudière à gaz à 100.000 euros

Alors que la France s'oriente vers une interdiction des chaudières à gaz, **l'Élysée fait le choix controversé d'investir dans une nouvelle chaudière à gaz**. Une décision qui soulève des questions car elle semble contradictoire* avec les annonces du gouvernement concernant la transition écologique et énergétique. Car les chaudières à gaz seront bientôt interdites...

** : Les règles pour les petites gens ne sont pas pour les "grands"...*



Par Paolo Garoscio – Le 24 juillet 2023

L'interdiction des chaudières à gaz en perspective

Le gouvernement français, dans le cadre de ses efforts pour la transition écologique, envisage d'**interdire totalement l'installation de chaudières à gaz**. Cette décision s'inscrit dans une démarche globale de réduction des émissions de gaz

à effet de serre et de promotion des énergies renouvelables. Depuis 2022, l'installation de chaudières à gaz est déjà proscrite dans les maisons individuelles neuves, et cette interdiction sera étendue aux logements collectifs neufs à partir de 2025.

Et, potentiellement, même les logements anciens pourraient voir s'appliquer, à l'avenir, une telle interdiction. Un coup dur pour les ménages : près de 40% se chauffent en effet au gaz en France.

Or, face à cette orientation claire du gouvernement, l'achat récent d'une chaudière à gaz par l'Élysée semble contradictoire. Un choix qui suscite des interrogations, d'autant plus que l'investissement s'élève à la somme conséquente de 100.000 euros (*donc une grande puissance*).

Les détails de l'achat controversé de l'Élysée

Selon les informations révélées par plusieurs médias, dont [La Lettre A](#) et *La Dépêche*, la Cour des comptes et le Sénat ont mis en lumière l'acquisition récente par l'Élysée d'une chaudière à gaz* pour réguler la température du palais présidentiel. Le coût de cette opération, épinglé entre autres par la Cour des Comptes, s'élève à 100.000 euros, une somme qui a de quoi surprendre compte tenu des orientations écologiques actuelles.

** : en toute discrétion, il a fallu que ce soit la Cour des comptes qui lève le lièvre !*

Face à la polémique, l'Élysée a tenté de justifier cet achat. Le palais présidentiel a indiqué que cette chaudière ne serait utilisée qu'en complément d'une pompe à chaleur lors des jours de grand froid*, et ne fonctionnerait que « 20 à 30% de la période de chauffe ». Une explication qui peine toutefois à convaincre, étant donné l'ampleur de l'investissement.

** : La pompe à chaleur (géothermique, 600 000€, et 4*

millions d'€ avec les modifications nécessaires), peut aussi servir à climatiser l'été et mettre en réserve la chaleur excessive... Si cela a été prévu ! Ce qui serait rentable à long terme... et plus cohérent idéologiquement.

Autre remarque, l'Élysée a communiqué sur sa pompe à chaleur... beaucoup moins sur son chauffage -d'appoint- au gaz !

La polémique grandissante de la chaudière à gaz de l'Élysée

L'achat de cette chaudière à gaz par l'Élysée a rapidement suscité de vives réactions. De nombreux citoyens et acteurs politiques s'interrogent sur la cohérence de [cette décision](#) avec les objectifs écologiques du gouvernement. Certains y voient un double discours, tandis que d'autres appellent à plus de transparence sur les motivations réelles de cet achat.

Au-delà de la simple question de l'achat, c'est [la crédibilité de l'Élysée](#) et du gouvernement en matière d'écologie qui est en jeu. Dans un contexte où chaque décision est scrutée à la loupe, l'Élysée se retrouve au cœur d'une polémique qui pourrait avoir des répercussions sur la confiance des Français envers leurs dirigeants*.

**: Ne vous inquiétez pas, l'Élysée n'a plus rien à perdre !*

SOURIEZ A CETTE MARCHE VERS LE TOTALITARISME*...

**** : à associer au contrôle des réseaux sociaux, à l'argent numérique...***

Petite prédiction sans marc de café :

Si vous avez un petit peu analysé le discours de Minus : la fin de l'ARENH, prévue pour 2025, Minus prétend déjà qu'elle sera de son fait...